



## BULLETIN D'ADHÉSION et/ou DE DON

Je soutiens la Compagnie du Morse !

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Je souhaite adhérer à la **Compagnie du Morse** et en devenir membre pour une année (adhésion de date à date).

- je m'inscris à la FTM : 10 €
- ma situation me le permet : 15€
- je suis au RSA, sans emploi, étudiant : 10 €
- j'ai -18ans : 5 €
- associations < à 50 adhérents : 30 €
- associations > à 50 adhérents : 50 €

Je souhaite (également) faire un don. Montant : \_\_\_\_\_ €

Payé le :

- par chèque (à l'ordre de la Compagnie du Morse)
- en espèces

Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, Signature :



## POURQUOI ADHÉRER ?

### Adhérer est un acte militant et symbolique.

La Compagnie du Morse, association loi 1901, agit dans le but de favoriser et valoriser la création artistique dans toutes les formes d'expression du spectacle vivant.

### Adhérer c'est s'engager, soutenir, faire partie.

Le festival du Morse, les Renc'Arts et Le Temps des Mômes fidélisent un large public et permettent la découverte, l'éveil, la rencontre et l'échange. En plus, la Compagnie du Morse crée et accompagne des créations artistiques de qualité tout au long de l'année.

### Adhérer c'est participer !

En adhérant vous partagerez des valeurs de solidarité et d'humanité et vous participerez à une belle aventure culturelle et collective. Vous bénéficierez également de tarifs préférentiels lors de nos événements et serez convié au temps forts définissant les orientations à venir de notre association (assemblées générales...). Tout adhérent peut devenir membre actif.

## PENSEZ AU DON !

La Compagnie du Morse est une association à caractère artistique et culturel œuvrant pour le bien commun et reconnu d'intérêt public. Ainsi, elle est habilitée à recevoir des dons et à fournir des reçus fiscaux à ses bienfaiteurs

### Pour prolonger notre activité et valoriser votre engagement

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer.

- pour un don de 20€, 13€ seront déduits de vos impôts : coût réel 7€
- pour un don de 50€, 33€ seront déduits de vos impôts : coût réel 17€
- pour un don de 100€, 66€ seront déduits de vos impôts : coût réel 34€

...



### LES MORSES VOUS REMERCIENT POUR VOTRE AIDE

«...Les morses savent profiter de la vie, rien ne les presse ! La solidarité entre eux est légendaire. Ils sont organisés et efficaces !...»